**GEORGIE**

**40e session du groupe de travail de l’EPU**

**Examen du Togo**

**24 janvier 2022**

La Géorgie souhaite la bienvenue à la délégation Togolaise et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Nous tenons à saluer Togo pour les avancées réalisées au niveau de la mise en œuvre des recommandations du deuxième cycle de l’EPU. Notamment, nous notons avec satisfaction les efforts déploies par le Gouvernement Togolaise pour la mise en place d’un plan de réponse socioéconomique à la crise liée à la pandémie de COVID-19.

Notamment, nous félicitons Togo pour l’adoption des principaux textes relatifs à la promotion et protection des droits de l’homme permettant une meilleure jouissance des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

La Géorgie souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

* Assurer un suivi des mesures entames dans le processus de réformes législatives pour mieux intégrer les normes internationales en matière de droits de l’homme ;
* Poursuivre les efforts pour achever l’élaboration de la politique nationale de protection de l’enfance ;
* Intensifier les efforts afin accroître l’accès à l’éducation.

Nous souhaitons pleins succès a la Délégation togolaise à l’occasion du présent examen.